



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000297
Date de règlement : 04.11.2024

(partie à conserver)

E.A.R.L. SOULAYRES
COMPTE COURANT EN EURO 00152062451



RELEVÉ n° 00000297

EFFET en EUR A

REJETER

Date de règlement :
04.11.2024

(partie à retourner à
l'agence
pour le 04.11.2024)

E.A.R.L. SOULAYRES
COMPTE COURANT EN EURO
00152062451

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
TOTALENERGIES PROXI SUD	16029041	0 FP06148646	01/11/2024	1 591,62	P	16029041	1 591,62	
TOTALENERGIES PROXI SUD	16029042	0 FP06148647	01/11/2024	416,00	P	16029042	416,00	
Nombre d'effet(s) 2		Total		2 007,62	Date et signature		Total rejet :	

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71
= reçu à tort déjà réglé 72 = code
acceptation erroné 73 = montant
contesté 74 = date d'échéance
contestée 90 = paiement partiel



E.a.r.l. Soulayres - Compte Courant Pro n° 00152062451 (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	✓
21.11	21.11	Prlv B2B Dgfp PASDSN15112024-102024-80415155300018 nn804151553DGFIP2018614628JIACQGBZFR46ZZZ005002 B2B	138,00		☐
21.11	21.11	Prlv MSA Midi-pyrenees Nord Dsn Sept 2024MD15273W120038948 FR48ZZZ124761Core	2 798,77		☐
23.11	25.11	Rem Chq 0281178		4 004,89	☐
23.11	25.11	Rem Chq 0281189		540,00	☐
25.11	25.11	Virement facture 24250061 Soulayres facture 24250061		2 458,15	☐
25.11	25.11	Prlv A G C du Lot 0025000219708490 FR08ZZZ299014 Core	264,00		☐
25.11	25.11	Prlv Orange SA Votre abonnement fibre (facture:XXXXX4404I2) - PM0058016368 FR18ZZZ002305 Core	62,40		☐
26.11	26.11	Virement Web SARL Point Bleu Avance Sur T Avance Sur Travaux SARL Soulayres	250,00		☐
27.11	27.11	Virement Web Soulayres Philippe perso	500,00		☐
28.11	28.11	Prlv A G C du Lot 0024040536108490 FR08ZZZ299014 Core	754,56		☐
28.11	28.11	Prlv MSA Midi-pyrenees Nord Dsn Octo 2024MD15273W120038948 FR48ZZZ124761Core	1 166,65		☐
28.11	28.11	Prlv MSA Midi-pyrenees Nord Dsn Octo 2024MD15273W120038948 FR48ZZZ124761Core	2 732,42		☐
29.11	29.11	Prlv Groupe Agrica Agrica Cpcea 10/2024 RUCP1000460840001RUCP1000460840001 FR37ZZZ002351Core	31,50		☐
30.11	30.11	Virement fact 2425062 Soulayres fact 2425062		3 165,00	☐
30.11	30.11	Virement Web soulayres mathieu	350,00		☐
		Total des opérations	34 104,54	34 616,21	
		Nouveau solde créditeur au 30.11.2024		6 196,87	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Courant Pro n° 00152062451

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue Marcel Unal, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF- CS 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.



Votre agence

Luzech
Place Du Canal
46140 Luzech
Tél : 05 65 30 06 82
Fax : 05 65 30 35 11

00812 FLRV001 00902

Votre conseiller

Laure Issoulie
Tél : 05 65 36 38 07

E.A.R.L. SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

SYNTHESE

E.a.r.l. Soulayres
Compte Courant Pro n° 00152062451 + 6 196,87

E.a.r.l. Soulayres - Compte Courant Pro n° 00152062451

IBAN : FR76 1120 6000 9000 1520 6245 186 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 31.10.2024		5 685,20	
02.11	04.11	Chèque 9485564	80,00		☐
04.11	04.11	Chèque 3389405	926,74		☐
04.11	04.11	Chèque 3389406	926,74		☐
04.11	04.11	Chèque 3389408	926,74		☐
04.11	04.11	Prlv Orange SA Votre abonnement fixe: 05XXXXX834(facture: XXXXX8344H7) - P M0037840955 FR18ZZZ002305 Core	80,76		☐
04.11	04.11	Effets Domiciliés	2 007,62		☐
05.11	05.11	Chèque 3389407	926,74		☐
05.11	05.11	Prlv Groupama Gan Vie MS01GVI4AP6XC220E0010601 -2400008nmfb - Encaissement - Prime- 2400001PNu9 - 01/11/2024 -30/11/2024 - 4N010669780X MS01GVI4AP6XC220E0010601FR44ZZZ102911 Core	569,16		☐
05.11	05.11	Ech Prêt 00003036229 Capital 05/11/24	258,79		☐
05.11	05.11	Ech Prêt 00003036229 Intérêts 05/11/24	10,49		☐
05.11	05.11	Règlement Assu. Caae Prêt PROFESSION.11/24	46,44		☐
05.11	05.11	Règlement Assu. Cnp Prêt Profession. 11/24	11,48		☐
06.11	07.11	Prlv Intérêts débiteurs Période : 10/2024 TEG = 18,85%/facture N°2431100540761	0,98		☐
06.11	06.11	Prlv B2B Dgfip TVA1-112024-3517BCA12Ann804151553DGFIP2018614628JIACQGBZ FR46ZZZ005002 B2B	636,00		☐

AS

CLAAS

CARTE BANCAIRE
CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES
A0000000421010

CB
LE 20/11/24 A 15:11:12
LES ETS LAGARRIGUE
PRADINES

46090
1740071 42688012600062
11206

#####1432
8BFC52D48FD595BF
001 000001 170 C @
NO AUTO: 751961

MONTANT: 73,08 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER
MERCI 80718297

de Rodez
PRIMAUBE
70 36 50
ets-lagarrigue.fr

1042 Allées des Rimades
46090 PRADINES
Tél. : 05 65 22 64 10
lag.agri@ets-lagarrigue.fr

ZA Ribaudenque
46120 LACAPELLE MARIVAL
Tél. : 05 65 40 84 10
lacapelle.m@ets-lagarrigue.fr

72 Avenue des Lumières
82300 MONTEILS
Tél. : 05 63 93 32 20
monteils@ets-lagarrigue.fr

EARL SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

N° de TVA FR69804151553
SIRET 80415155300018

N° Client : 62405

Date : 20/11/2024
Page 1 / 1

Succursale créditée b - (FIV) MAISON LAGARRIGUE
Date de DP 20/11/2024
Opérateur MARIE MOULENE

Quantité	Référence	Désignation	Prix Unit HT	Remise	P.U. Net	Montant HT
4	XFM0340004	JSAT 206	1,48		1,48	5,92
2	A06ORM1/4	RACCORD BANGO 1/4	12,38		12,38	24,76
1	A06FBSP1/4	RACCORD BSP F	5,27		5,27	5,27
1	A06FBSP1/490	RACCORD COUDE 90 1/4 BSP F	15,64		15,64	15,64
1,60	64950	R2T 1/4 FLC 06 TOURET 50M	5,82		5,82	9,31
Total DP						60,90

RIB CANMP~IBAN : FR76 1120 6000 3400 0071 2184 083 / BIC : AGRIFRPP812
Merci de préciser le N° de la facture lors du règlement.

PROMO NOVEMBRE 2024
SEMAINE DES LUBRIFIANTS CLAAS du 18.11 au 22.11. 2024
Profitez de nos conditions tarifaires spéciales du moment
contactez nos magasins

PAYE

Code TVA	TVA%	Montant HT	Remises	Frais Divers	Base HT	Montant TVA	Montant TTC
0	20,00	60,90			60,90	12,18	73,08
73,08 A échéance au 20/12/2024 par CHEQUE BANCAIRE					Total HT		60,90
					Total TVA		12,18
					Total TTC		73,08
					Devise		EUR

Toute réclamation concernant cette facture ne pourra être prise en compte au-delà de 8 jours date d'émission de la facture. Prière de joindre ce papillon à votre règlement :



n° de facture : 0565309834 24H7- 2Q05
date de facture : 23/10/24

Votre facture ligne fixe

LA POSTE

SD : 864506137598060

X 1/1 0-50/10/16304/7452 0000 G4
S42967215981
07452 DD 773874 0000 ■



SOULAYRES
RTE DU PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

Votre offre

téléphone pro
détails et conditions sur votre espace client

Vos coordonnées

SOULAYRES
RTE DU PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC
n° client : 021 132 4151
ligne fixe : 05 65 30 98 34

Orange disponible pour vous

Sur Internet :

Connectez-vous à pro.orange.fr

(gratuit hors frais de connexion internet)

Besoin d'aide ?

Retrouvez votre conseiller virtuel Disponible 24h/7j
Téléchargez l'application Orange pro



Scannez le QR
code

Par téléphone :

3901 (service gratuit + prix appel)

Attente gratuite depuis les réseaux Orange

- service commercial du lundi au samedi de 8h à 19h
- assistance technique 24h/7j

3000 serveur vocal : payer, consulter votre
consommation, vos factures et vos paiements,
transférer vos appels
(24h/7j, service et appel gratuits)

total du montant prélevé au 02.11.2024

80,76 € TTC

montant prélevé sur le compte bancaire se terminant par 2451**
prochaine facture vers le 25.12.2024

■ total auprès d'Orange

	HT	TTC
total auprès d'Orange	67,30	80,76
TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants		
montant HT	taux de TVA	montant de la TVA
67,30 €	20,00%	13,46 €
montant total de la TVA payée 13,46€		

retrouvez tous les tarifs de vos communications
en boutique ou sur <https://tarifsetcontrats.orange.fr>

→ détail de votre facture
sur les pages suivantes

DataOne - v. 02/202





CAP AGRI QUERCY SERVICES

Dépôt Irrigation - Derrière GammVert
Z.A De Pleyse
46800 Montcuq

N° TVA : FR09 418 545 299 - SIRET : 418 545 299
DOMICILIATION : CRCA NMP - BIC : AGRIFRPP812
IBAN : FR76 1120 6000 8450 0013 2834 966

Tél. 05.65.31.90.32

Email : MONTCUQ@CAPAQS.FR



06297406/49168/0074/C6DW 1/1
D.1217995019853804100

EARL SOULAYRES
MR PHILIPPE SOULAYRES
LE PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
31/10/2024	171529	1	0003845

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
PROAP3665 DIVIRR20	Dépôt : 09 MONTCUQ					
	Bon de livraison N° : 222121 Du 17/10/2024					
	Servi par : Jacques R					
	TRANSFO. MURAL 220/24V 24VA	1	26,50		26,50	26,50
	TRANFO MURAL 220V/24VA	1	28,50		28,50	28,50
	ESCOMPTE ACCORDE	2 %				-1,10
	FRAIS FIXES					2,10

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, les pénalités de retard au taux annuel de 12%, et une indemnité de 40€ sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture.

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	56,00	11,20
EUROS		56,00	11,20

Papillon à joindre avec votre règlement

Client : 0003845
Facture : 171529
Date : 31/10/2024
Montant : 67,20
Echéance : 15/11/2024
Règlement : PRELEVEMENT 67,20 € TTC au 15/

Règlement : PRELEVEMENT 67,20 € TTC au 15/11/2024

Net à Payer

67,20 €

Viret : 80415155300018 Code Naf : 0124Z

Jrssaf/Msa : 80415155300018

Matricule : 00001

N° SS : 265074612718133

Nom de naissance : LAIGLE

Emploi : OUVRIERE AGRICOLE

Palier : 4

Coefficient : 25

Entrée : 01/07/2014

Ancienneté : 34 ans et 3 mois 01/07/1990

Convention collective : Production Agricole et CUMA

Madame CORINNE SOULAYRES

1059 Route du port de l'Angle

46140 PARNAC

Eléments de paie		Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base		151.67	12.4000		1 880.71			
Prime d'ancienneté		1 880.71	10.0000		188.07			
RTT le 11 et 18/10								
Salaire brut					2 068.78			
Santé								
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès						2 068.78	7.0000	144.81
Complémentaire - Incap. Inval. Décès		2 068.78	1.0800	22.34		2 068.78	1.6700	34.55
Complémentaire - Santé		3 864.00	0.4500	17.39		3 864.00	0.4500	17.39
Accidents du travail & mal. professionnelles						2 068.78	2.3300	48.20
Retraite								
Sécurité Sociale plafonnée		2 068.78	6.9000	142.75		2 068.78	8.5500	176.88
Sécurité Sociale déplafonnée		2 068.78	0.4000	8.28		2 068.78	2.0200	41.79
Complémentaire Tranche 1		2 068.78	4.7900	99.09		2 068.78	5.2300	108.20
Supplémentaire		2 068.78	0.5000	10.34		2 068.78	0.5000	10.34
Famille						2 068.78	3.4500	71.37
Assurance chômage						2 068.78	4.3000	88.96
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.								
AFNCA						2 068.78	0.0500	1.03
ANEFA		2 068.78	0.0100	0.21		2 068.78	0.0100	0.21
PROVEA						2 068.78	0.2000	4.14
ADEFA		2 068.78	0.0500	1.03		2 068.78	0.1500	3.10
ASCPA						2 068.78	0.0400	0.83
Autres contributions dues par l'employeur								
Autres contributions dues par l'employeur						2 068.78	1.3860	28.68
Autres contributions dues par l'employeur						10.34	20.0000	2.07
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu		2 079.14	6.8000	141.38				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu		2 079.14	2.9000	60.30				
Exonérations de cotisations employeur								- 393.90
Total des cotisations et contributions				503.11				388.65
Réintégration fiscale		17.39						
Montant net social		1 566.91						
Net à payer avant impôt sur le revenu					1 565.67			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie		29.82						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS		1 643.36	- 5.9000	96.96				
Taux personnalisé								
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel		1 009.03						
Net payé					1 468.71			

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel	151.67		2 068.78	3 864.00	1 643.36	388.65	2 457.43	2 457.43	555.27
Annuel	1 516.70		20 687.80	38 640.00	16 433.60	3 880.36	24 568.16	24 568.16	5 552.66
Congés N-1		Congés N							
Acquis	37.50	12.50					Net payé : 1 468.71 euros		
Pris									
Solde	37.50	12.50					Paiement le 31/10/2024 par Virement		

Viret : 80415155300018 Code Naf : 0124Z

Jrssaf/Msa : 80415155300018

Matricule : 00001

N° SS : 265074612718133

Nom de naissance : LAIGLE

Emploi : OUVRIERE AGRICOLE

Palier : 4

Coefficient : 25

Entrée : 01/07/2014

Ancienneté : 34 ans et 2 mois 01/07/1990

Convention collective : Production Agricole et CUMA

Madame CORINNE SOULAYRES

1059 Route du port de l'Angle

46140 PARNAC

Eléments de paie		Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base		151.67	12.4000		1 880.71			
Prime d'ancienneté		1 880.71	10.0000		188.07			
RTT le 13 et le 20/09								
Salaire brut					2 068.78			
Santé								
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès						2 068.78	7.0000	144.81
Complémentaire - Incap. Inval. Décès		2 068.78	1.0800	22.34		2 068.78	1.6700	34.55
Complémentaire - Santé		3 864.00	0.4500	17.39		3 864.00	0.4500	17.39
Accidents du travail & mal. professionnelles						2 068.78	2.3300	48.20
Retraite								
Sécurité Sociale plafonnée		2 068.78	6.9000	142.75		2 068.78	8.5500	176.88
Sécurité Sociale déplafonnée		2 068.78	0.4000	8.28		2 068.78	2.0200	41.79
Complémentaire Tranche 1		2 068.78	4.7900	99.09		2 068.78	5.2300	108.20
Supplémentaire		2 068.78	0.5000	10.34		2 068.78	0.5000	10.34
Famille						2 068.78	3.4500	71.37
Assurance chômage						2 068.78	4.3000	88.96
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.								
AFNCA						2 068.78	0.0500	1.03
ANEFA		2 068.78	0.0100	0.21		2 068.78	0.0100	0.21
PROVEA						2 068.78	0.2000	4.14
ADEFA		2 068.78	0.0500	1.03		2 068.78	0.1500	3.10
ASCPA						2 068.78	0.0400	0.83
Autres contributions dues par l'employeur								
Autres contributions dues par l'employeur						2 068.78	1.3860	28.68
Autres contributions dues par l'employeur						10.34	20.0000	2.07
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu		2 079.14	6.8000	141.38				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu		2 079.14	2.9000	60.30				
Exonérations de cotisations employeur								- 393.89
Total des cotisations et contributions				503.11				388.66
Réintégration fiscale		17.39						
Montant net social		1 566.91						
Net à payer avant impôt sur le revenu					1 565.67			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie		29.82						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS		1 643.36	- 5.9000	96.96				
Taux personnalisé								
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel		912.07						
Net payé					1 468.71			

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel	151.67		2 068.78	3 864.00	1 643.36	388.66	2 457.44	2 457.44	555.26
Annuel	1 365.03		18 619.02	34 776.00	14 790.24	3 491.71	22 110.73	22 110.73	4 997.39
	Congés N-1	Congés N							
Acquis	37.50	10.00					Net payé : 1 468.71 euros		
Pris									
Solde	37.50	10.00					Paiement le 30/09/2024 par Virement		

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

KARIM MAAROUFI

Né(e) le : 05/07/1997
Emploi : récolte
Date d'entrée : 19/08/2024 Date de sortie : 12/11/2024
Palier : Palier 2 Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE

Du 01/11/2024 au 12/11/2024

N° 12_1731575516627_BS_MAAROUFI_01112024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr KARIM MAAROUFI
145 Rue Emile Zola
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,88	x	24,00	285,12
Nombre total d'heures			24,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	285,12	x	10,00	28,51
Rémunération totale brute				313,63
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	313,63	x	5,50	17,25
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	313,63			3,39
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	313,63	x	0,40	1,25
Sécurité Sociale Plafonnée	313,63	x	6,90	21,64
Complémentaire T1	313,63			15,03
Formation	313,63			0,19
Total des cotisations et contributions obligatoires				58,75
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				254,88
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 254,88				

Montant net imposable : 254,88

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 254,88

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES
1059 LIEU-DIT LE PORT DE L'ANGLE
46140 Parnac
Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

Siret : 804 151 553 00018
APE : 0124Z

ANAS GUASSOUS
NIR : 1 94 07 99 350 925 79
Emploi : récolte
Date d'entrée : 19/08/2024
Palier : Palier 2

Date de sortie : 12/11/2024
Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/11/2024 au 12/11/2024

N° 12_1731575414042_BS_GUASSOUS_01112024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr/rubrique/cotisations-salariales) rubrique cotisations salariales.

Mr ANAS GUASSOUS
Rue Emile Zola
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,88	x	24,00	285,12
Nombre total d'heures			24,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	285,12	x	10,00	28,51
Rémunération totale brute				313,63
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	313,63	x	5,50	17,25
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	313,63			3,39
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	313,63	x	0,40	1,25
Sécurité Sociale Plafonnée	313,63	x	6,90	21,64
Complémentaire T1	313,63			15,03
Formation	313,63			0,19
Total des cotisations et contributions obligatoires				58,75
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				254,88
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 254,88				
Montant net imposable : 254,88				
Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00				
Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00				
Montant net à payer : 254,88				

- Cumul depuis le début du contrat :
- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
 - de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
 - des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES
1059 LIEU-DIT LE PORT DE
L'ANGLE
46140 Parnac
Convention collective : **7024 - Convention collective nationale PA /CUMA**

Siret : **804 151 553 00018**
APE : **0124Z**

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/11/2024 au 12/11/2024

N° 12_1731575336707_BS_ENNEHARY_01112024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr/rubrique/cotisations-salariales) rubrique cotisations salariales.

KAMAL ENNEHARY
NIR : **1 98 03 99 350 701 43**
Emploi : **récolte**
Date d'entrée : **19/08/2024**
Palier : **Palier 2**

Date de sortie : **12/11/2024**
Coefficient hiérarchique : **19**

Mr KAMAL ENNEHARY
145 Rue Emile Zola
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,88	x	24,00	285,12
Nombre total d'heures			24,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	285,12	x	10,00	28,51
Rémunération totale brute				313,63
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	313,63	x	5,50	17,25
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	313,63			3,39
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	313,63	x	0,40	1,25
Sécurité Sociale Plafonnée	313,63	x	6,90	21,64
Complémentaire T1	313,63			15,03
Formation	313,63			0,19
Total des cotisations et contributions obligatoires				58,75
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				254,88
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 254,88				

Montant net imposable : 254,88

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 254,88

- Cumul depuis le début du contrat :**
- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
 - de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
 - des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES
1059 LIEU-DIT LE PORT DE
L'ANGLE
46140 Parnac

Siret : **804 151 553 00018**
APE : **0124Z**

Convention collective : **7024 - Convention collective nationale PA /CUMA**

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/11/2024 au 12/11/2024

N° 12_1731575220921_BS_AAZAROU_01112024_1

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique [cotisations salariales](#).

EL ARBI AAZAROU
NIR : **1 97 10 99 350 744 64**
Emploi : **récolte**
Date d'entrée : **19/08/2024**
Palier : **Palier 2**

Date de sortie : **12/11/2024**
Coefficient hiérarchique : **19**

Mr EL ARBI AAZAROU

145 Rue Emile Zola

46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,88	x	24,00	285,12
Nombre total d'heures			24,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	285,12	x	10,00	28,51
Rémunération totale brute				313,63
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	313,63	x	5,50	17,25
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	313,63			3,39
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	313,63	x	0,40	1,25
Sécurité Sociale Plafonnée	313,63	x	6,90	21,64
Complémentaire T1	313,63			15,03
Formation	313,63			0,19
Total des cotisations et contributions obligatoires				58,75
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				254,88
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 254,88				

Montant net imposable : 254,88

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

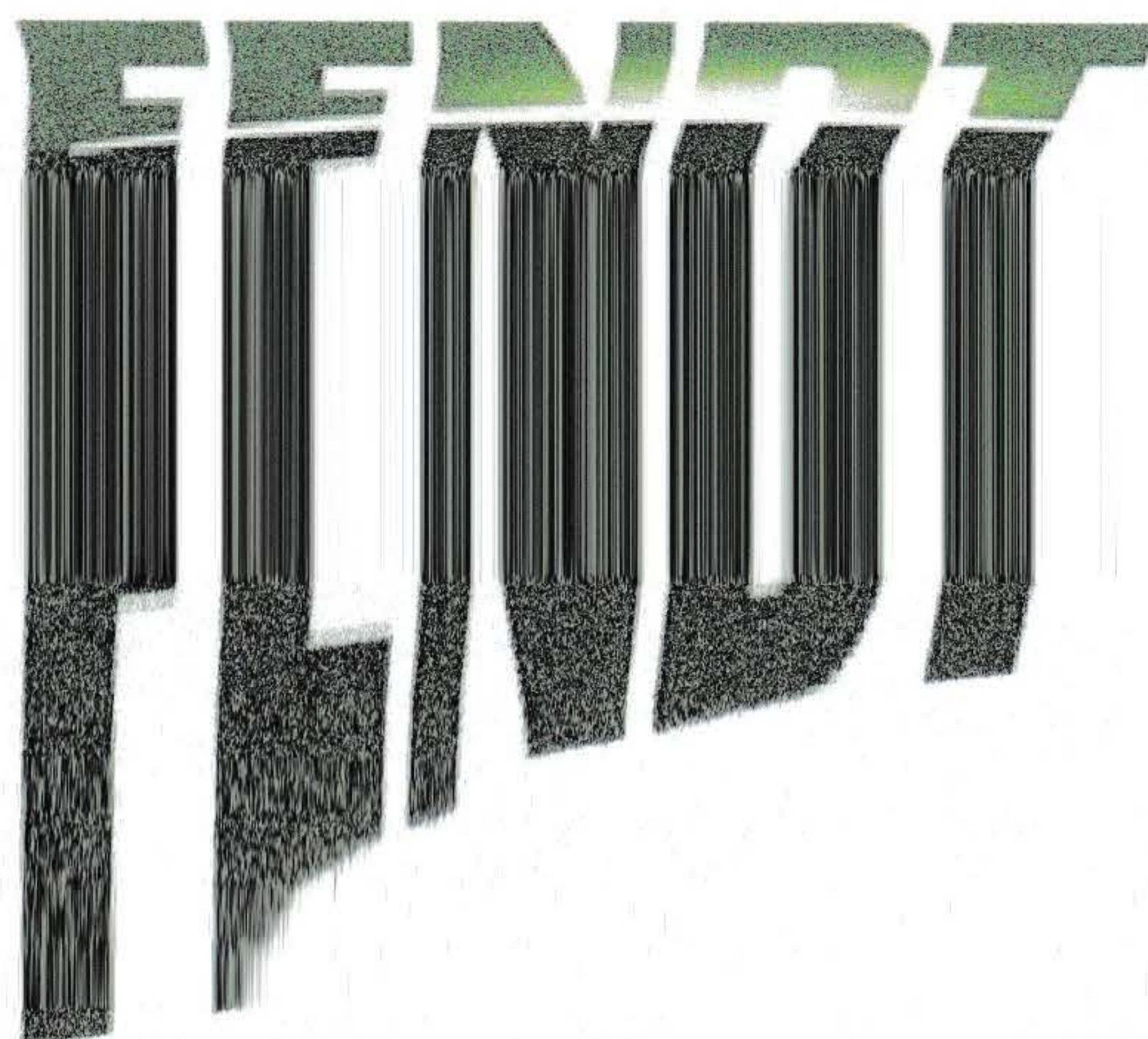
Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00
Montant net à payer : 254,88

- Cumul depuis le début du contrat :
- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €

• de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €

• des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..



LA POSTE

(B6 171/403) - 2173 - 1/2 -
4325 - 4325 - A -
3411041616002

SD : 86401337307381C



EARL SOULAYRES
LD LE PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

FACTURE 88212400066257

Date d'échéance le 20 novembre 2024
Numéro de débiteur 8820212725

Beauvais, le 3 novembre 2024
Période de facturation Du 20 novembre 2024 - Au 20 décembre 2024 (exclu)

Numéro du contrat 88240386791
Référence n°2 ADI 100% SOULAYRES PHILIPPE 1/TR
FDT 209

Page 1/2

Désignation	Montant H.T	TVA %	TVA	Montant TTC
LOYER	€ 621,60	20,00	€ 124,32	€ 745,92
Montant total	€ 621,60		€ 124,32	€ 745,92

- Les montants ci-dessus sont payables aux dates indiquées par prélèvement automatique. Votre compte bancaire: FR7611206000900015206245186.
- Cette facture est conforme aux conditions générales et particulières de notre contrat.
- Toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit intérêts de retard au taux de 1,00% par mois et emporte l'exigibilité immédiate et de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €). Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de ladite indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire pourra être réclamée, sur justification.
- Le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) est entré en vigueur le 25 Mai 2018. AGCO Finance accorde une grande importance à l'intégrité et à la préservation de vos données personnelles. Ainsi, nous avons mis à jour notre Charte de confidentialité. Cette Charte est disponible dans son intégralité sur notre site internet <https://www.agcofinance.com/fr/fr-fr/pages/bottom-menu/privacy-statement>. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette charte et à nous contacter pour toute question à l'adresse protectiondesdonnees.france@agcofinance.com.



21763

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE
L'ANGLE
46140 Parnac

Siret : 804 151 553 00018
APE : 0124Z

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA
/CUMA

MARIO SOUSA

Né(e) le : 10/02/1956

Emploi : récolte

Date d'entrée : 16/09/2024

Palier : Palier 2

Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE
Du 16/09/2024 au 30/09/2024

N° 12_1728011943205_BS_SOUSA_16092024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr MARIO SOUSA
382 Impasse du Merlot
46140 Luzech

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	8,00	94,24
Nombre total d'heures			8,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
	94,24	x	10,00	9,42
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)				103,66
Rémunération totale brute	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Cotisations et contributions sociales obligatoires				1,11
Santé	103,66			
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès				
Retraite	103,66	x	0,40	0,41
Sécurité Sociale Déplafonnée	103,66	x	6,90	7,15
Sécurité Sociale Plafonnée	103,66			4,96
Complémentaire T1	103,66			0,06
Formation	102,73	x	6,80	6,99
CSG non imposable à l'IR	102,73	x	2,40	2,47
CSG imposable à l'IR	102,73	x	0,50	0,51
CRDS imposable à l'IR				23,66
Total des cotisations et contributions obligatoires				0,00
Exonérations et allègements de cotisations				80,00
Montant net social	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Remboursements et déductions diverses				
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 80,00				

Montant net imposable : 82,98
Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 80,00

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

EL ARBI AAZAROU

NIR : 1 97 10 99 350 744 64

Emploi : récolte

Date d'entrée : 19/08/2024

Palier : Palier 2

Coefficient hiérarchique : 19

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/10/2024 au 31/10/2024

N° 12_1730305971502_BS_AAZAROU_01102024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr EL ARBI AAZAROU
145 Rue Emile Zola
46000 Cahors

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	88,00	1036,64
Nombre total d'heures			88,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
	1036,64	x	10,00	103,66
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)				1140,30
Rémunération totale brute	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Cotisations et contributions sociales obligatoires				
Santé	1140,30	x	5,50	62,72
Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1140,30			12,30
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès				
Retraite	1140,30	x	0,40	4,56
Sécurité Sociale Déplafonnée	1140,30	x	6,90	78,68
Sécurité Sociale Plafonnée	1140,30			54,62
Complémentaire T1	1140,30			0,68
Formation				213,56
Total des cotisations et contributions obligatoires				0,00
Exonérations et allègements de cotisations				926,74
Montant net social	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Remboursements et déductions diverses				

Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 926,74

Montant net imposable : 926,74

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 926,74

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

BULLETIN DE SALAIRE

Du 01/10/2024 au 31/10/2024

N° 12_1730306208755_BS_MAAROUFI_01102024_1

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA/CUMA

KARIM MAAROUFI

Né(e) le : 05/07/1997
Emploi : récolte
Date d'entrée : 19/08/2024
Palier : Palier 2

Coefficient hiérarchique : 19

Mr KARIM MAAROUFI
145 Rue Emile Zola
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	88,00	1036,64
Nombre total d'heures			88,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	1036,64	x	10,00	103,66
Rémunération totale brute				1140,30
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé	1140,30	x	5,50	62,72
Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1140,30			12,30
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès				
Retraite	1140,30	x	0,40	4,56
Sécurité Sociale Déplafonnée	1140,30	x	6,90	78,68
Sécurité Sociale Plafonnée	1140,30			54,62
Complémentaire T1	1140,30			0,68
Formation				213,56
Total des cotisations et contributions obligatoires				0,00
Exonérations et allègements de cotisations				926,74
Montant net social	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Remboursements et déductions diverses				
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 926,74				
Montant net imposable : 926,74				
Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00				
Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00				
Montant net à payer : 926,74				

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES
1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac
Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

KAMAL ENNEHARY
NIR : 1 98 03 99 350 701 43
Emploi : récolte
Date d'entrée : 19/08/2024
Palier : Palier 2 Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/10/2024 au 31/10/2024

N° 12_1730306037955_BS_ENNEHARY_01102024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr KAMAL ENNEHARY
145 Rue Emile Zola
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	88,00	1036,64
Nombre total d'heures			88,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	1036,64	x	10,00	103,66
Rémunération totale brute				1140,30
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1140,30	x	5,50	62,72
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	1140,30			12,30
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	1140,30	x	0,40	4,56
Sécurité Sociale Plafonnée	1140,30	x	6,90	78,68
Complémentaire T1	1140,30			54,62
	1140,30			0,68
Formation				213,56
Total des cotisations et contributions obligatoires				0,00
Exonérations et allègements de cotisations				926,74
Montant net social				
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)

Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 926,74

Montant net imposable : 926,74

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 926,74

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA
/CUMA

ANAS GUASSOUS

NIR : 1 94 07 99 350 925 79

Emploi : récolte

Date d'entrée : 19/08/2024

Palier : Palier 2

Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE

Du 01/10/2024 au 31/10/2024

N° 12_1730306119614_BS_GUASSOUS_01102024_1

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr ANAS GUASSOUS
Rue Emile Zola
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Salaire de base	11,78	x	88,00	1036,64
Heures normales 1			88,00	
Nombre total d'heures				
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
	1036,64	x	10,00	103,66
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)				1140,30
Rémunération totale brute				
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé	1140,30	x	5,50	62,72
Santé Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1140,30			12,30
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès				
Retraite	1140,30	x	0,40	4,56
Sécurité Sociale Déplafonnée	1140,30	x	6,90	78,68
Sécurité Sociale Plafonnée	1140,30			54,62
Complémentaire T1	1140,30			0,68
Formation				213,56
Total des cotisations et contributions obligatoires				0,00
Exonérations et allègements de cotisations				926,74
Montant net social				
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)

Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 926,74

Montant net imposable : 926,74

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 926,74

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

Relevé de factures en EURO n° 6741743
Du 01.11.2024 au 30.11.2024

Votre agence

Luzech
Place Du Canal
46140 Luzech
Tél : 05 65 30 06 82
Fax : 05 65 30 35 11

00812 SBIL012 00902

Votre Conseiller

Laure issoulié
Tel : 05 65 36 38 07

E.A.R.L. SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

E.A.R.L. SOULAYRES,

Votre contrat n° 00152062451

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le détail des facturations de votre relevé.

Récapitulatif de la période du 01.11.2024 au 30.11.2024	N° facture	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Compte 00152062451 Factures prélevées		0,98		0,00 *		0,98
Compte 00152062451 Prélèvement du 30/11/2024	2433500049749	77,29		0,00 *		77,29
TOTAL PERIODE		78,27				78,27

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Les opérations ci-dessous correspondent au détail des frais déjà imputés sur votre compte.

Date	Nature et n° de facture	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
06/11	Intérêts débiteurs Période : 10/2024 TEG=18,85% Facture N°2431100540761	1	0,98		0,00 *		0,98
	TOTAL		0,98				0,98

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.